

DOCUMENTATION DU FORUM DE
L'EMPLOI AU FEMININ

TABLE DES MATIERES

QU'EST-CE QUE LE FORUM DE L'EMPLOI AU FEMININ ?

Axe1 : Activités de réflexion, de concertation, de planification, et de coordination autour des politiques territoriales de l'emploi. 4

Axe 2 : Activités de mise en relation entre les candidates, et les entreprises locales en recherche de talents féminins. 4

UN VASTE PROJET DE COLLABORATION.

POURQUOI ORGANISER CE FORUM ?

Participation économique des femmes – un enjeu majeur du développement 8

Des engagements, et des réformes 9

L'impact de ces programme reste limité 10

Faible déclinaison dans les plans sectoriels, et au niveau territorial..... 11

L'accès des femmes à l'emploi se heurte à des freins spécifiques 12

QUELLES SONT NOS ATTENTES?

Finalité	16
Objectifs.....	16
Résultats attendus	17
QUEL EST LE PROGRAMME ?	
Cérémonie d’ouverture officiel du forum.....	21
SEMINAIRE : <i>Politique territoriales de l’emploi et autonomisation des femmes</i>	22
JOURNEE D’ETUDE : <i>Quel accès à l’emploi pour les habitantes des quartiers précaires ?</i>	24
JOURNEE D’ETUDE : <i>Santé maternelle et emploi</i>	26
TABLE RONDE : <i>Quelles synergies entre les acteurs de la prise en charge des femmes en situation de précarité, les acteurs de la formation professionnelle, les acteurs de l’emploi, et les acteurs des politiques territoriales.</i>	29
Renforcement des soft skills des candidates	31
JOB DATING : <i>mise en relation entre les entreprises en recherche de talents féminins, et les candidates</i>	32

QU'EST-CE QUE LE « FORUM DE L'EMPLOI AU FEMININ » ?

Il s'agit d'une réponse pratique aux difficultés d'accès des femmes au marché de l'emploi. Ce rendez-vous de l'égalité professionnelle s'emploie à :

1. La mise en relation entre des entreprises en recherche de talents féminins, et des chercheuses d'emploi de tout horizon, y compris des femmes ex-inactives, des survivantes de violences, des habitantes de zones rurales ou de quartiers précaires ... ;
2. La déconstruction des stéréotypes qui biaisent souvent l'orientation professionnelle des femmes.
3. L'identification de pistes d'actions concrètes en matière de politiques publiques de l'emploi sensibles au genre et aux freins à l'emploi des femmes.
4. Le renforcement de la coordination entre les associations d'entreprises, des acteurs publics de l'emploi, les acteurs de la formation professionnelle, et la société civile.

Il est articulé autour de deux lignes d'activité :

L'enjeu est de taille :

80% des femmes sont dites inactives (HCP. 2020). Leur absence du marché de l'emploi s'explique en partie par les contraintes à leur mobilité, les violences de genre, le partage inégal des responsabilités familiales, l'absence de solutions pour la garde d'enfants...

Ce Forum est aussi une réponse à l'un d'entre eux, l'autocensure : le fait qu'une femme n'ose pas postuler à une offre d'emploi ou de formation en estimant qu'elle s'adresse avant tout aux hommes.

Axe1 : Activités de réflexion, de concertation, de planification, et de coordination autour des politiques territoriales de l'emploi.

Ces activités permettront aux organisateurs (*IPDF, Commune de Fès, ANAPEC, OFPPT*) et aux partenaires (*groupements d'entreprises, chambres professionnelles, CRI, Entraide Nationale, conseil de la médecine du travail et de prévention des dangers professionnelles*) d'identifier des actions communes concrètes en faveur du renforcement de la participation économique des femmes à Fès.

Les recommandations émises lors de ces activités par les chercheur.ses, les expert.es et les différentes parties prenantes seront collectées et synthétisées pour élaborer des plans d'actions communs. Ces derniers seront présentés lors d'une cérémonie de signature de partenariats prévus le Jeudi 25 Mai 2023.

Axe 2 : Activités de mise en relation entre les candidates, et les entreprises locales en recherche de talents féminins.

En amont au forum, Les candidates participantes ont eu accès aux prestations des centres de formations de l'OFPPPT, de l'ANAPEC, et des centres de prise en charge des femmes en situation de précarité et/ou de violences. Suite à ces efforts, des femmes ex-inactives ont réussi à dépasser les freins à l'emploi auxquels elles sont confrontées, ont intégré des formations professionnelles, ont eu accès à des ateliers de renforcement de l'estime de soi, des life skills, de communication, de leadership, des techniques de recherche d'emploi, ont élaboré leurs CVs, se sont préparé pour les entretiens d'embauche, et ont réalisé des démarches de recherche active d'emploi.

Les activités de l'axe 2 permettront la mise en relation entre des candidates, et des entreprises locales en recherche de talents féminins. Deux espaces sont prévus :

1. L'espace « exposants » sera structuré autour de deux allées :

Allée des institutionnels :

Les stands de cet espace permettront d'informer les candidates sur les services disponibles à Fès en matière d'aide sociale et d'accompagnement à l'emploi et à l'auto-emploi. Les stands seront utilisés notamment par l'ANAPEC, le Career Center, l'OFPPPT, l'Entraide Nationale, l'ODECO, les centres de prise en charge et d'autonomisation des femmes en situation de précarité...

Les candidates pourront également trouver dans cette allée, des stands d'aide et de conseil, des services d'impression et de photocopies, des espaces de garde pour enfants.

Allée des entreprises :

Il s'agit d'un lieu de rencontre entre les entreprises participantes et les candidates. Ces dernières feront le tour des stands pour rencontrer les responsables de recrutement des entreprises, se renseigner sur leurs activités, sur les opportunités d'emploi ou de stage disponibles, et feront valoir leurs compétences. Cette démarche permettra également aux entreprises d'identifier des profils intéressants dans un bref délai, ou de présélectionner des candidates en vue d'un deuxième entretien plus approfondie.

2. L'espace « salles de formations »:

Les entretiens inversés/ Pitch entreprises :

6 entreprises ayant un grand potentiel de recrutement animeront des ateliers de présentation de leurs activités, de leurs besoins en recrutement et des mesures qu'elles ont mis en place pour favoriser l'insertion des femmes et l'égalité professionnelle

Les Workshops :

Permettront aux candidates de renforcer leurs Soft Skills, leurs techniques de recherche d'emploi et de préparer aux mieux leurs futurs entretiens d'embauche.

UN VASTE PROJET DE COLLABORATION

Cet évènement novateur est le fruit d'une vaste collaboration réunissant autour de l'association IPDF les principaux acteurs de l'emploi, de la formation professionnelle, et de la prise en charge des femmes en situation de précarité. Il est :

- organisé conjointement par : *l'association Initiatives pour la Protection des Droits des Femmes ; La commune urbaine de Fès ; l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail ; la Commission Régionale des Droits de l'Homme ; l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi et des Compétences.*
- En collaboration avec : *la Confédération Générale des Entreprises du Maroc, l'Association Marocaine des Industries de Textile et d'Habillement, Le Groupement professionnel des banques du Maroc, la Chambre de Commerce de l'Industrie et des Services, la chambre de l'artisanat, l'Entraide Nationale, l'Université Euro-Méditerranéenne de Fès, l'Association Saiss de Développement et de Solidarité, Le Centre Multidisciplinaire Al Amal pour l'autonomisation des femmes, Le Centre Multidisciplinaire de Zouagha pour l'Insertion des Femmes, L'Association Marocaine de Planification Familiale, L'Association perspectives roses pour les développements durables, Le conseil régional Fès-Meknès, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, Le Centre Régional d'Investissement, l'Entraide Nationale, Le Conseil de la médecine du travail et de la prévention des dangers professionnels, L'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le Fond des Nations Unies pour les Populations.*

Participation économique des femmes – un enjeu majeur du développement

Le niveau de participation économique des femmes reflète l'état d'une société, la place du travail dans son système de valeurs, du statut des femmes, et de la relation entre les hommes et les femmes. Il constitue également un enjeu important compte tenu de son impact à la fois sur la croissance économique et sur le développement humain.

Durant la dernière décennie, plusieurs rapports officiels produits par le Maroc ont insisté sur l'importance de l'autonomisation économique des femmes pour la croissance et le développement. Ainsi :

- Selon le **rapport général du nouveau modèle de développement** : « L'égalité de genre et la participation de la femme dans la société sont aujourd'hui des marqueurs importants du développement. Leur renforcement constitue l'un des enjeux majeurs du Maroc moderne... Au-delà des retombées économiques, l'égalité de genre et la participation des femmes sont des conditions nécessaires pour une société ouverte, cohésive et solidaire ».
- le rapport « **Egalité de genre, politiques publiques et croissance économique au Maroc** » produit par la Direction des Etudes et des Prévisions Financières, relevant du Ministère de l'Economie et des Finances met l'accent sur l'impact positif potentiel « des mesures pro-genre sur le taux de croissance économique, correspondant (selon le scénario retenu) à une hausse comprise entre 0,2 à 1,95 point de pourcentage en rythme annuel ».

Des engagements, et des réformes

Le Maroc a entamé une série de réformes juridiques, politiques, et programmatiques, pour réduire les inégalités socioéconomiques et spatiales liées au genre. L'on peut citer :

- l'adhésion aux Objectifs de Développement Durables, et plus particulièrement à l'objectif 5 qui vise à « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles »,
- L'adoption de la constitution de 2011 qui
 - consacre l'égalité entre hommes et femmes, prohibe toutes les formes de discrimination à leur égard.
 - engage les pouvoirs publics à garantir l'effectivité de ces droits.
 - proclame que l'État, les établissements publics et les collectivités territoriales «œuvrent à la mobilisation de tous les moyens à disposition pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir de droits» tels que «le travail et l'appui des pouvoirs publics en matière de recherche d'emploi ou d'autoemploi».
- L'adoption en 2017 d'un Plan Gouvernemental pour l'Égalité « ICRAM 2 », qui dédie son premier axe stratégique au « Renforcement de l'employabilité et autonomisation économique des femmes ».
- L'engagement dans l'agenda gouvernemental 2021-2026 à porter le taux d'activité des femmes à 30% au lieu des 20% en 2020.

- l'adoption en 2020 d'un programme national intégré d'autonomisation économique des femmes et des filles à l'horizon 2030(Maroc-Attamkine).
- L'adoption d'une politique nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles à l'horizon 2030.

L'impact de ces programme reste limité

Malgré ces réformes, le Maroc reste à la traîne en matière d'activité économique des femmes. Ainsi :

- Le Maroc est classé 172eme sur 181 pays en matière de participation économique des femmes.
- **le taux d'activité des femmes** au Maroc est en constante régression. Il est de 20% en 2020 alors qu'il était de 28% en 2012. (La moyenne mondiale est de 62%).
- **Le taux d'emploi des femmes** est en nette détérioration, passant de 30% en 1999 à 18,6% en 2019 (Cf. HCP).
- **L'indice des inégalités de genre** du PNUD reflète également une régression du Maroc en matière d'égalité de genre entre 2005 (0,580) et 2015 (0,647). Et ce, malgré les avancées importantes en matière d'accès des femmes à la santé, à la scolarisation, et à la participation politiques. La faible participation économique des femmes nous tire vers le bas.

Faible déclinaison dans les plans sectoriels, et au niveau territorial.

La mise en œuvre de ces programmes se heurte à plusieurs obstacles. Notamment :

- ***Une mise en œuvre incomplète des programmes prévus*** : à titre d'exemple, sur les 46 millions d'euro engagées par l'union européenne (2012-2016) dans le cadre de leur partenariat avec le gouvernement marocain pour la réalisation du programme IKRAM II, 52% de ce fond est restée non mobilisé. Ce faible taux d'exécution reflète une faible capacité d'absorption du gouvernement, et des difficultés du ministère de tutelle à mener un programme qui implique plusieurs autres ministères.
- ***La faible intégration de l'approche genre dans les programmes et projets structurants*** : à titre d'exemple, le chiffre d'affaire des fruits rouge a été multiplié par trois entre 2008 et 2020 suite à la mise en œuvre du plan Maroc Vert. Ceci a conduit à une augmentation de l'emploi. Mais dans quelle situation ? comment évoluer ces progrès en terme de travail décent dans ce secteur qui connaît une forte présence de main d'œuvre féminine ? Le plan n'a pas défini l'impact qu'il devrait avoir sur la réduction de l'inégalité. La dimension genre n'a été intégrée qu'à posteriori, et seulement à travers des mesures ponctuelles. Il en va de même pour la vision Tourisme 2020, le Plan d'Accélération Industrielle, le Plan HALIEUTIS, etc...

- **La faible déclinaison au niveau territorial** : Si le programme Maroc Attamkine a prévu d' « intégrer la dimension genre dans toutes les politiques/stratégies publiques et documents de planification stratégiques des collectivités territoriales ». L'on constate malgré tout qu'au niveau territorial, et malgré les garanties prévues dans la loi organique relative aux régions ; l'approche genre n'a été que faiblement prise en compte. Que ce soit dans l'élaboration des programmes régionaux de développement (PDR), ou les schémas régionaux d'aménagement territoriaux (SRAT). Seule la région de Rabat-Salé-Kenitra a bénéficié d'un accompagnement pour l'élaboration de son Plan Régional de l'Egalité.
- **Faible ventilation par sexe des données statistiques** : Les monographies régionales, qui offrent aux acteurs locaux l'information par rapport aux indicateurs de développement, ne sont pas ventilées par sexes, et ne permettent pas de dégager les situations et besoins différenciés des hommes et des femmes. Ceci conduit l'acteur local à concevoir et à mettre en œuvre des politiques aveugles au genre.

L'accès des femmes à l'emploi se heurte à des freins spécifiques

Plusieurs enquêtes nationales, ainsi que des études diagnostiques réalisées par l'association IPDF, ont identifié des obstacles spécifiques qui entravent l'accès des femmes à des opportunités économiques. Ces obstacles reflètent l'enchevêtrement de logiques sociales, économiques et culturelles qui sont tous au cœur du travail des femmes :

- **Contrainte à la mobilité** : Selon le rapport général du nouveau modèle de développement, la faible disponibilité de transports publics, accessibles et sécurisés, est présentée par les femmes comme une barrière à leur mobilité et à leur inclusion. La mobilité des femmes subit également les effets des violences dans les espaces publics, le harcèlement... Les femmes peuvent aussi se voir interdire par leurs proches de se déplacer dans d'autres villes, ou subir le contrôle des horaires imposé par le conjoint ou les parents.
- ***Le partage inégal des responsabilités familiales expose les femmes d'avantage aux difficultés de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.*** L'enquête Nationale sur le Budget Temps, réalisée par le Haut-Commissariat au Plan en 2012, révèle que :
 - les femmes consacrent sept fois plus de temps aux activités domestiques que les hommes.
 - la charge de travail est plus lourde pour les femmes actives que celles inactives (9h03mn contre 6h02mn).
 - La participation des hommes au travail domestique ne subit pas de changements marquants quel que soit le type d'activité (42mn pour l'homme actif et 48mn pour celui inactif).
- **Ce sont souvent les femmes qui doivent trouver des solutions pour la garde d'enfants avant de penser à l'emploi.** Elles sont confrontées à la faible offre de crèches et nurseries accessibles (pour des femmes sans revenus), et au non alignement des horaires

scolaires des enfants avec ceux du travail. Lors de l'étude diagnostique réalisée par le Centre Batha pour l'Autonomisation des Femmes en 2019, 33% des femmes consultées, ont affirmé ne pas pouvoir réaliser de démarches de recherche active d'emploi dans l'absence de solutions alternatives pour la garde de leurs enfants.

- **Exposition aux violences de genre :** L'enquête Nationale sur la prévalence des violences à l'égard des femmes révèle que 57% des femmes sont victimes de différentes formes de violences. L'accès et le maintien à l'emploi se heurte également à une multiplicité de freins spécifiques à cette situation. Les entraves à leur liberté de mouvement, les représailles ou la peur des représailles de l'acteur des violences, la perte d'estime de soi, l'isolement social, l'épuisement physique et psychologique, ... l'enquête révèle également que la violence accompagne les femmes dans tous les espaces de vie : dans le contexte conjugal et familiale (52%), dans l'espace public (13%), dans les lieux d'enseignement et de formation (19%), dans le contexte du travail (15,1%).
- **Surdétermination du choix de travailler par l'entourage familial :** Selon la deuxième enquête nationale sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes, présentée par le HCP en 2019, Seulement un tiers des femmes marocaines prennent des décisions en matière d'emploi par elles-mêmes ; l'entourage familial joue un rôle important dans la vie des femmes et sur leur décision de travailler.

Lors des sondages réalisés dans le cadre de l'élaboration du programme Attamkin, de nombreuses femmes ont témoigné d'un manque de liberté dans leurs choix et prises de décision à des moments clés de leurs vies. Ainsi :

- 2 femmes sur 5 ont déclaré avoir subi le choix de leurs pères/époux dans le décrochage scolaire ;
 - 2 femmes sur 5 ont déclaré avoir subi le choix de leurs pères/époux dans l'accès au travail ;
 - Et près d'une femme sur 3 a déclaré ne pas être libre de dépenser ses revenus.
- **Structure de l'économie** : La prédominance, en termes d'emplois des femmes, de secteurs à forte intensité en main d'œuvre faiblement qualifiée, comme l'agriculture, le textile et cuir. Ceci limite l'insertion en milieu professionnel des femmes diplômées. (Egalité de genre, politiques publiques et croissance économique au Maroc ; ministère de l'économie et des finances)

QUELLES SONT NOS ATTENTES ?

Finalité

Contribuer à une féminisation du marché de l'emploi dans la ville de Fès respectueuse des droits humains. Et ce, via :

- Le renforcement de la coordination entre les acteurs clefs de l'emploi, de la formation professionnelle, et de la prise en charge de femmes en situation de précarité.
- La participation de ces acteurs à des actions ciblées de renforcement de l'employabilité des chercheuses d'emploi, et la mise en relation de ces dernières avec les entreprises locales.
- Et la réflexion commune autour des réponses à mettre en œuvre pour atténuer les freins à l'emploi des femmes et promouvoir leur autonomisation économique.

Objectifs

- Favoriser l'insertion professionnelle des femmes dans des emplois formels ;
- Déconstruire les stéréotypes genre qui entravent l'accès des femmes à l'emploi ou/et surdéterminent leurs parcours de formation ;
- Mobiliser les entreprises et les associations d'entreprises autour des droits humains et de l'égalité de genre.
- Créer une synergie entre les acteurs de prise en charge des femmes victimes de discriminations socio-économiques et les acteurs de l'emploi ;

- Débattre des questions liées à la formation, au placement, à l'auto-emploi et à l'impact du partenariat public/privé sur le renforcement de l'employabilité des femmes.
- Produire des recommandations communes pour un PDR (programme de développement régional), un SRAT (schéma régional d'aménagement du territoire), et un PAC (Plan d'action communal) sensibles au genre et offrant des réponses pertinentes aux obstacles à la participation économique des femmes.
- Débattre des expériences nationales en matière d'intégration de la dimension genre dans les programmes et politiques de développement.

Résultats attendus

Suite à l'organisation du forum, les résultats suivants seront atteints :

- 1000 femmes auront réalisé des démarches de recherche active de travail.
- 200 femmes auront renforcé leurs capacités en matière de soft skills et en techniques de recherche active du travail.
- 200 femmes auront été insérées dans des entreprises durant le forum et les six mois suivants sa réalisation.
- Un document d'analyse et des recommandations sont produites en matière d'intégration du genre dans les politiques et programmes de développement territoriaux.
 - Une analyse genre des programmes territoriaux de l'emploi.
 - Des pistes d'action pour renforcer l'accès des habitantes des quartiers précaires de la ville de Fès à l'emploi.

- Des pistes d'action pour renforcer la protection de la santé maternelle des femmes au travail.
- Des protocoles d'accords visant la mise en œuvre des recommandations auront été signés.

QUEL EST LE PROGRAMME ?

Ce Forum sera rythmé par de nombreux temps forts : des stands, des conférences thématiques, des témoignages de professionnels, des échanges entre candidates et responsables de recrutement, etc.



Cérémonie d'ouverture officielle du forum. Le 20 Juin 2023.

(Voir page 11)

Lieu : Conseil de la ville de Fès.



Séminaire : « genre et politiques territoriales de l'emploi ». Le 20 Juin 2023. *(Voir page 12)*

Lieu : Conseil de la ville de Fès.



Journée d'étude : « quel accès à l'emploi pour les habitantes des quartiers précaires ». Le 21 Juin 2023 *(Voir page 13)*.

Lieu : salle de séminaires à ISTA Bab Ftouh – OFPPT.



Job dating. Série d'entretiens d'embauche rapides entre les candidates et les entreprises participantes. Le 21 et 22 Juin 2023. *(Voir page 19)*.

Lieu : ISTA Bab Ftouh – OFPPT.



Ateliers : renforcement des soft skills des candidates. Le 21 et 22 Juin 2023. *(Voir page 18)*

Lieu : ISTA Bab Ftouh – OFPPT.



Service d'appui : mises en œuvre de services d'appui pour limiter les l'exposition des candidates aux freins à l'emploi. garderie pour les enfants des candidates, assistance sociale, appui psychologique, etc... Le 21 et 22 Juin 2023.

Lieu : ISTA Bab Ftouh – OFPPT.



Conseil emploi : Relecture du CV par un(e) professionnel(le), aide et conseils, services d'impression et photocopies, prise de photo professionnelle, conseil LinkedIn... Le 21 et 22 Juin 2023.
Lieu : ISTA Bab Ftouh – OFPPT.



Journée d'étude : « autonomisation des femmes victimes de violences conjugales ». Le 23 Juin 2023 : *(Voir page 15)*
Lieu : Centre Multifonctionnel Batha pour l'Autonomisation des Femmes.



Journée d'étude : « autonomisation des femmes migrantes ». Le 23 Juin 2023.
Lieu : Centre Multifonctionnel Batha pour l'Autonomisation des Femmes.



Table ronde : « Quelles synergies entre les acteurs de la prise en charge des femmes en situation de précarité, de la formation professionnelle, de l'emploi, et des politiques territoriales ». Le 24 Juin 2023. *(Voir page 17)*
Lieu : Centre Multifonctionnel Batha pour l'Autonomisation des Femmes.



Conférence : « présentation des résultats et signature de protocoles d'accord ». Le 25 Juin 2023. *(Voir page 17)*
Lieu : Centre Multifonctionnel Batha pour l'Autonomisation des Femmes.

Cérémonie d'ouverture officiel du forum



Le 20 Juin 2023 au conseil de la ville de Fès.

Elle permettra d'informer sur les objectifs du forum, les motivations derrière le choix de la thématique « genre, et politiques territoriales de l'emploi », et ce qu'attendent les organisateurs d'un tel événement. Les activités suivantes sont prévues :

- **Accueil des participant.es par les organisatrices et organisateurs.**
- **Allocutions d'ouverture.**
- **Dévoilement de la liste des entreprises participantes.**
- **Point de presse.**
- **Cocktail offert par les organisatrices et organisateurs.**

Allocutions prévues

- **Mr Abdeslam Bekkali.**
Président du conseil de la ville de Fès.
- **Mr Abderrahman Lamrani.**
Président de la Commission régionale des droits de l'Homme.
- **Mr Abdelhakim Hadafi.**
Directeur régional de l'Office de la formation professionnel et de la promotion du travail.
- **Mr Mostapha Bousmina,**
président de l'Université Euro-Méditerranéenne de Fès.
- **Mme Asma El Mehdi.**
Présidente de l'Association Initiatives pour la Protection des Droits des Femmes.

SEMINAIRE :

Politique territoriales de l'emploi et autonomisation des femmes



Le 20 Juin 2023 au conseil de la ville de Fès.

Le séminaire se penchera sur la problématique générale de l'autonomisation économique des femmes dans sa relation à la fois avec les politiques territoriales et les droits humains des femmes. Il permettra en particulier de :

- Analyser les programmes territoriaux de l'emploi, et produire des propositions pour un PDR (programme de développement régional), un SRAT (schéma régional d'aménagement du territoire), et un PAC (Plan d'action communal) qui offrent des réponses pertinentes aux obstacles à la participation économique des femmes.

Interventions prévues :

- Représentante de *L'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes* (ONU Femmes) pour le Maghreb.
- Représentant du *Fond des Nations Unies pour la Population* (UNFPA) au Maroc.
- Des acteurs locaux de développement et de l'emploi (*Conseil de la ville de Fès, agence urbaine, CRDH, CGEM, ANAPEC, OFPPT, ...*).
- Des *universitaires et experts nationaux* spécialisées dans la thématique.

- Débattre des expériences nationales en matière d'intégration de la dimension genre dans les programmes et politiques territoriales de développement.

JOURNEE D'ETUDE :

Quel accès à l'emploi pour les habitantes des quartiers précaires ?

Le 21 Juin 2023 à la salle séminaire de l'ISTA Bab Ftouh – OFPPT.

La question de l'égalité femmes-hommes se pose partout au Maroc, mais dans les quartiers précaires, elle se pose de manière singulière et renforcée par la pauvreté, l'isolement, le sentiment d'insécurité, les freins à la mobilité, et les codes sociaux-culturels. Dans ce contexte, l'accès aux services de transport, et d'emploi, de justice, de santé, etc... constitue un élément d'appui essentiel pour les femmes les plus touchées par les discriminations et/ou violences. Or cet accès est particulièrement limité dans les quartiers précaires à cause de freins territoriaux spécifiques, de services insuffisants et souvent inadaptés pour ces femmes, et une information difficilement accessible.

Le Centre Multifonctionnel Batha pour l'Autonomisation des Femmes a procédé en 2018 à une « analyse comparée » des

Intervenant.es prévu.es

- Représentants du *conseil de la ville de Fès.*
- Représentants de *l'agence urbaine.*
- Représentants de la *CGEM.*
- Représentants de *l'ISTA Bab Ftouh – OFPPT.*
- Représentants de *l'ANAPEC Fès.*
- Représentants du *Centre Multifonctionnel Batha pour l'Autonomisation des Femmes.*
- des Acteurs de *la société civile* présents dans les deux quartiers.

données disponibles sur les parcours de 954 de ses usagères. Ces données ont été recueillies tout au long des démarches d'accompagnement social, juridique et économique. Ce travail a mis en évidence l'impact du territoire, de l'agencement de ses services, de ses voiries, et ses transports sur le processus d'autonomisation des femmes.

Parmi les 15 quartiers de Fès analysés dans ce rapport, Sahrij Gnaoua et Louisates sont ceux dont les résultats sont les plus alarmants, et dont les taux d'abandon des démarches juridiques et d'insertion économiques sont les plus préoccupants. Le diagnostic urbain participatif, réalisé dans ces deux quartiers avec l'aide de ses habitantes a permis d'enrichir ce premier diagnostic.

Cette table ronde permettra de :



- Débattre de la situation des femmes des quartiers Sahrij Gnaoua et Louisates en lien avec la question de l'emploi.
- Apporter des pistes d'action pour renforcer l'accès des habitantes des deux quartiers à la formation professionnelle et à l'emploi formel.

JOURNEE D'ETUDE :

Autonomisation de femmes victimes de violences

Le 23 Juin 2023 au centre multifonctionnel Batha pour l'Autonomisation des Femmes.

Malgré Les réformes engagées par le Maroc, les violences fondées sur le genre sont toujours mal comprises, l'emprise de l'acteur des violences minimisée, l'analyse de ces violences encore trop souvent reléguée à la sphère privée.

D'un côté, On assiste toujours à la violence et aux discriminations basées sur le genre. Selon la 2eme enquête nationale de prévalence de la violence à l'égard des femmes, 57% des femmes marocaine ont subis des actes de violences durant l'année précédent l'enquête. Cette violence les accompagne dans tous les contextes de leurs vies : contexte conjugale et familiale (52%), l'espace public (13%), les lieux d'enseignement et de formation (19%), le contexte du travail (15,1%).

De l'autre côté, si le taux de chômage des femmes est aujourd'hui presque équivalent à celui des hommes, les femmes sans emploi sont pratiquement 3 fois plus nombreuses. Le taux d'activité des femmes au Maroc est en constante régression. Il est de 20% en 2020 alors qu'il était de 28% en 2012.

Les femmes victimes de violences sont considérées comme inactives au foyer, ou sont en sous-emploi. Ces femmes sortent des chiffres du chômage, elles sont donc moins prioritaires, invisibles pour les dispositifs de la politique de l'emploi.

Si l'emploi et les violences faites aux femmes sont deux enjeux majeurs de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces problématiques sont traitées séparément, et la relation entre la violence et le non accès à l'emploi (ou la perte de ce dernier) n'est pas prise en considération par l'action publique. Bien rares sont les initiatives nationales qui les traitent conjointement, et qui prennent en considération leurs relations et leurs intersections. Les femmes sans emploi victimes de violences sont invisibles parmi les invisibles.



Pourtant, les associations de terrains, qui tous les jours accompagnent les femmes victimes de violences, connaissent l'enjeu de l'emploi.

- La pauvreté de la femme (et/ou la peur de la pauvreté) l'emprisonne dans la violence et la rend dépendante économiquement et socialement de son agresseur ;
- la violence emprisonne la femme, et la maintient dans des situations de pauvreté.
- La corrélation entre la pauvreté de la femme et la violence à son égard ; favorisent les inégalités entre les sexes et reflètent des relations de pouvoir ;

Reconnaitre les violences faites aux femmes comme un frein spécifique à l'emploi est une marche encore à franchir !

C'est pour sortir ces femmes de cette double invisibilité et interpeller les acteurs et actrices de l'emploi des freins spécifiques qu'elles rencontrent, et également construire avec eux/elles des dispositifs adaptés pour permettre aux femmes victimes des violences un meilleur accès à l'emploi, que l'idée de cette table ronde a émergé.

TABLE RONDE :

Quelles synergies entre les acteurs de la prise en charge des femmes en situation de précarité, les acteurs de la formation professionnelle, les acteurs de l'emploi, et les acteurs des politiques territoriales.

Le 24 Juin 2023 au Centre Multifonctionnel Batha pour l'Autonomisation des Femmes.

Cette table ronde s'appuiera sur les enseignements du séminaire « politiques territoriales de l'emploi et autonomisation des femmes », et des tables rondes « quel accès à l'emploi pour les habitantes des quartiers précaires », et « santé maternelle et emploi ». Elle permettra d'échanger autour des bonnes pratiques, et des stratégies et mécanismes à mettre en place.

Intervenant.es prévu.es

- Représentants du conseil de la ville de Fès.
- Représentants des associations d'entreprises, notamment la CGEM, l'AMITH, la FNBTP.
- Représentants des chambres professionnelles.
- Représentants de la Fondation Mohamed VI pour la solidarité Fès.
- Représentants de la direction régionale de l'OFPPT Fès-Meknès.
- Représentants de la direction régionale de l'ANAPEC Fès-Meknès.
- Représentants du Career Centre Fès - OFPPT.
- Représentant de la coordination régionale de l'Entraide Nationale.
- Acteurs de la société civile de la ville de Fès impliqués dans la prise en charge des femmes en situation de précarité.

Cette activité permettra de :

- Débattre des questions liées à la formation, au placement, à l'auto-emploi et à l'impact du partenariat public/privé sur le renforcement de l'employabilité des femmes.
- Créer une synergie entre les acteurs de prise en charge des femmes victimes de discriminations socio-économiques, les acteurs de la formation professionnelle et les acteurs de l'emploi ;



Renforcement des soft skills des candidates



Le 21 et 22 Juin 2023 au Centre Multifonctionnel Batha pour l'Autonomisation des Femmes.



En amont au forum, les candidates ont participé à un programme d'accompagnement d'au moins 23 heures. Il a permis à ces dernières de dépasser les obstacles à l'emploi auxquels elles étaient confrontées, de rédiger leurs CV, de se préparer

pour les entretiens d'embauche, et de réaliser leurs premières démarches de recherche d'emploi. Une grande partie d'entre elles a accédé aux programmes de formation disposés par l'OFPPT.

Des ateliers de soft skills sont également prévus durant le forum afin de renforcer leur employabilité. Notamment :

- Atelier : Choisir son métier au-delà des stéréotypes.
- Atelier : Réussir sa période d'essai.
- Cycle d'ateliers : Renforcer son estime de soi.
- Cycle d'ateliers : Développer son intelligence émotionnelle.
- Cycle d'ateliers : Communiquer efficacement

JOB DATING :

mise en relation entre les entreprises en recherche de talents féminins, et les candidates



Le 21 et 22 Juin 2023 au centre ISTA Bab Ftouh -OFPPT.

L'espace « *Job dating* » sera structurée autour de deux allées :

- **Allée des institutionnels** : Les stands de cet espace permettront d'informer les participantes sur les services disponibles à Fès en matière d'aide sociale et d'accompagnement à l'emploi et à l'auto-emploi. Les stands seront utilisés notamment par l'ANAPEC, le Career Center, l'OFPPT, l'Entraide Nationale, l'ODECO, les centres de prise en charge et d'autonomisation des femmes en situation de précarité...
- **Allée des entreprises** : Il s'agit d'un lieu de rencontre entre les entreprises participantes et les candidates. Ces dernières feront le tour des stands pour rencontrer les responsables de recrutement des

entreprises, se renseigner sur leurs activités et les profils recherchés, et faire valoir leurs compétences. Cette démarche permettra également aux entreprises d'identifier des profils intéressants dans un bref délai, ou de présélectionner des candidates en vue d'un deuxième entretien plus approfondie.



Il est à noter que certains stands seront dédiés à l'aide et accompagnement des candidates. Elles peuvent y accéder notamment pour faire relire leur CV par des professionnelles, l'actualiser, l'imprimer, obtenir des conseils LinkedIn, prendre une photo professionnelle, obtenir une aide socio psychologique, etc...